

COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière du Mardi 03 mars 2020

P.V. N° 29

Président : M. Pierre GUIBERT

Le Vice-Président Délégué : William PONT

Secrétaire Général : M. André VITIELLO

Présents : Mme Cathy DARDON - MM. Gérard BORGONI – Guy BOUCHON – Guy BOURICHA – Albert DI RE – Patrick FAUTRAD – Gérard IVORA – Antoine MANCINO – Mourath NDAW – Jean PAOLINI - Jean Paul RUIZ – José VIVERO

Excusés : MM Michel BRUNET – Jean Paul PERON – Jean RENZULLI – André SASSELLI.

Assistent à la réunion : Mmes Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – Ludivine REGNIER (CTD DAP)

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

ORDRE DU JOUR

- *Traitement du courrier*

- *Dossier transmis à Espace Réparation*

- *Informations*

CORRESPONDANCES

● F.F.F

- Modification du déroulement du protocole d'avant-match pour l'ensemble des compétitions suite aux recommandations de M. Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la santé afin d'éviter la poignée de main. Noté.

● LIGUE MEDITERRANEE

- Adressant le Procès-Verbal N°02 de la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage du mercredi 12 février 2020. Transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

- Invitation au Label Récompense Tour 2019/2020 qui aura lieu au HYERES FC le vendredi 28 février 2020. M. Pierre GUIBERT sera présent.

● CLUB :

- **FC PUGETOIS** : Remerciements pour le dispositif mis en place lors du match de D2 du 01.03.2020.

>> Demande de clémence concernant la suspension de terrain. Noté.

- **CANNET DES MAURES** : Réponse suite au problème survenu lors d'une rencontre U10. Transmis au Département Technique

- **CARQUEIRANNE LA CRAU** : Concernant le changement décidé par le Comité de Direction des dates des finales des coupes du Var. Transmis à la Commission Féminine.

● DIVERS

- **CDOS 83** : Invitation à la cérémonie « les Trophées du Sport Varois » le jeudi 05 mars 2020. Noté.
>> Informant de l'organisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire le jeudi 26 mars 2020 à la CRAU. Mme Cathy DARDON représentera le District.

- **MAIRIE DU PRADET** : Consignes et information sur le Coronavirus. Noté.

ESPACE REPARATION

- Match CRITERIUM U18/U19/U20 D2 du 01.03.2020 – GIENS / ST ZACHARIE

INFORMATIONS

Le Président et les Membres du Comité de Direction ont décidé lors de la réunion de ce jour, suite au Coronavirus d'annuler le protocole d'avant match (poignée de main) pour les officiels et joueurs. Par contre toutes les rencontres restent maintenues sauf décision contraire des instances préfectorale.

Toutes les FINALES de COUPE du VAR auront lieu le samedi 06 et dimanche 07 juin 2020 sur deux sites :
RAMATUELLE et CARQUEIRANNE LA CRAU

RAPPEL :

- Le Comité de Direction réaffirme la désignation pour la saison 2019/2020 de M. Jean Paul RUIZ, Vice-Président et membre de la Commission des délégués comme représentant du District pour l'organisation des rencontres dites sensibles.

Présentation du bilan de Février 2020, prévisionnel de Mars 2020 et informations diverses

1 – Développement et Animation des Pratiques (DAP)

A/ Football d'animation :

>> **Observations et pratiques** : Réception des fiches d'observations sur la pratique des enfants pour les catégories U6 à U13.

>> Festival Foot U13

>> Journée U11 Henri Laggiard des clubs labélisés

B/ Football Féminin :

>> Plateaux Féminins

>> Festival Foot U13 F

>> Défi Cup

C/ Labels :

D/ Programme Educatif Fédéral :

E/ Football diversifié

>> Plateaux et Championnats Futsal

F/ Football Loisirs

G/ Foot à l'école

2 – Plan de Performance Fédéral (PPF)

A/ Détections /Sélections – Espoirs du Foot

>> Féminines : U13 F, U14 F

>> Garçons : U14 G

B/ Formations Fédérales :

>>Formations District

3 – Divers :

>> Petits sportifs à TOULON

>> Recrutement d'un nouveau service civique

CONFERENCE MEDICALE DU 29 FEVRIER 2020

Une conférence médicale organisée par la Commission Médicale du District du Var a eu lieu dans les locaux du District le 29 février 2020.

Cette conférence s'est déroulée devant un Nombreux public et très intéressé en présence des docteurs Jean RENZULLI, Jean-Baptiste GRISOLI, Laurent THEFENNE, François GADEA et Philippe SULTAN qui ont abordé

différents thèmes liés aux activités sportives, médecine-manuelle Ostéopathie et football ; Pré-Hab. : routine et exercices de prévention dans le football ; traitements actuels des lésions tendino-musculaires, PRP, toxine botulique etc ... et le genou traumatisé : quand peut-on éviter l'opération ?

Etaient également présents :

BANDOL, BELGENTIER, CANNET DES MAURES, CARQUEIRANNE LA CRAU, CUERS PIERREFEU, COGOLIN, DRAGUIGNAN SC, GARDIA CLUB, HYERES ASPTT, LA LONDE, MAR VIVO ainsi que MM André ABLARD, Michel ALEXANDRE, Jean-Yves FAUCHET (délégué), Jean Pierre FRANCESCHINI (délégué), Julien LE DORAN (délégué), Yvan MASSOLO (délégué), Béatrice MONNIER (délégué), Christian RINAUDO (délégué), Benyagoub SABI (délégué), Blaise SASSO (délégué), André BLANC (éducateur), Michaël BLANC (éducateur), Mohamed HACHFI (éducateur), François MERCURIO (éducateur), Albert PATALANO (éducateur), Jean Paul PERON (membre du C.D) avec 10 étudiants ainsi que Mme Cathy DARDON, MM Pierre GUIBERT (Président), GERARD BORGONI, William PONT et Jean Paul RUIZ (Comité de Direction)

Un apéritif dinatoire a clôturé cette conférence.



REMISE DE DOTATION

A la fin de la réunion plénière, une remise de dotation CREDIT AGRICOLE et 2^{ème} Etoile a été effectuée par le Président Pierre GUIBERT au club de la PIVOTTE SERINETTE et de HYERES FC.



«VIGILANCE METEO ORANGE ou ROUGE»

Article 39 des Règlements Sportifs du District

Le report des rencontres résultant du déclenchement de la Vigilance Orange sur le site METEO FRANCE concerne **UNIQUEMENT** la VIGILANCE ORANGE pour « **PLUIES, INONDATIONS, NEIGE et VERGLAS** ».

VIGILANCE CONNUE DE METEO France AVANT LE VENDREDI 17H :

Dans ce cas le District prononcera l'annulation de toutes les rencontres pour la ou les journée(s) concernée(s) par cette alerte

VIGILANCE DECLAREE PAR METEO France APRES LE VENDREDI 17H :

Dès lors qu'une vigilance Météo Orange ou Rouge « pluie, inondations, neige » sera déclenchée par Météo France pour le département du Var après le vendredi 17h toutes les rencontres organisées pour le ou les jours concerné(s) par cette vigilance seront annulées et reportées à une date ultérieure qui sera décidée par les Commissions compétentes.

Cette décision s'applique également aux officiels « Arbitres, Délégués et Observateurs ».

UTILISATION DU MINIBUS DU DISTRICT

Suite à la session d'un minibus, le District du Var ne peut vous proposer qu'un Minibus à la location.

Le Comité de Direction rappelle les modalités de prêt du minibus :

>> Une demande écrite doit être adressée par mail au secrétariat du District en **indiquant la date, le lieu et le motif du déplacement.**

>> **Prêt d'un seul minibus par club et par week-end end limité à trois demandes par saison.**

>> **Forfait de 30 € par jour demandé aux clubs affiliés pour son entretien avant chaque utilisation (+ chèque de caution de 200 €)**

>> **Déplacements limités au secteur géographique de la Ligue Méditerranée : VAR – BOUCHES DU RHONE - ALPES MARITIMES – ALPES DE HAUTE PROVENCE et GRAND VAUCLUSE.**

Aucun déplacement hors secteur géographique de la Ligue Méditerranée ne sera accepté.

*Prochaine réunion de bureau
Le mardi 10 mars 2020*

Le Président : Pierre GUIBERT
Le Vice-Président Délégué : William PONT
Le Secrétaire Général : André VITIELLO